



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2017 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).**



VILLE DE / TOWN OF  
**BARKMERE**

<b>Étaient présents :</b>	Le Maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Marc Fredette Jake Chadwick Tim Kalil Stephen Lloyd Chantal Raymond
	Directeur général et secrétaire-trésorier	Steve Deschenes
<b>Absence :</b>		Bruce MacNab

**1. RÉSOLUTION 2017-079 – Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Tim Kalil et résolu à l'unanimité par les membres présents :

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2. Adoption des procès-verbaux**

2.1 Séance ordinaire du 12 août 2017

**3. Affaires courantes**

3.1 Annonces

3.2 Correspondances

3.3 APLÉ

3.4 Suivi de la dernière séance

3.5 Période de question (30 minutes)

**4. Finances et Administration**

4.1 Rapport de la direction générale

4.2 Comptes à payer

4.3 Résolution – Déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2017

**5. Services publics**

5.1 Résolution – Autorisation de signature pour l'entente intermunicipale de déneigement avec la municipalité du Canton d'Arundel

5.2 Résolution – Contrat de déneigement 2017-2018 pour la zone du débarcadère et le chemin des Jésuites

5.3 Résolution – Contrat de déneigement 2017-2018 pour le chemin Duncan

5.4 Compte-rendu dossier Filau

**6. Environnement**

6.1 Compte-rendu dossier myriophylle à épis

**7. M.R.C. et affaires gouvernementales**

7.1 Rapport du maire

**8. Levée de l'assemblée**



## 2. Adoption des procès-verbaux

### 2.1 RÉSOLUTION 2017-080 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2017

**PRENANT ACTE QU'**une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ c C-19,

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 août 2017 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE**

## 3. Affaires courantes

### 3.1 Annonces

Samedi le 16 septembre aura lieu un événement sur le corridor aérobique, organisé par les municipalités environnantes d'Amherst, Arundel, Huberdeau et Montcalm. Il y aura des activités pour les petits et les grands, tout au long du parcours, entre Montcalm et Amherst, comme une mini-ferme, du maquillage pour les enfants, une collection de voitures antiques, un musée historique, etc. Une navette sera disponible pour les passagers et les vélos.

FILAU a commencé à solliciter la population de Barkmere pour des abonnements à son service d'Internet sans-fil. Des formulaires d'adhésion sont disponibles à l'Hôtel de Ville. À ce point-ci, seul le côté nord-est du Lac est couvert, ainsi que le village.

Les travaux sur la nouvelle ligne d'Hydro-Québec commenceront lundi le 11 septembre, mais dans la région du poste Grand-Brûlé à Mont-Tremblant d'abord. Une rencontre avec l'entrepreneur aura lieu prochainement pour s'assurer que les mesures de contrôle environnemental seront respectées.

### 3.2 Correspondances

Aucune correspondance officielle n'a été reçue.

### 3.3 APLÉ

Aucun représentant n'était présent.

### 3.4 Suivi de la dernière séance

En suivi à la question de M. Michel Miller au sujet des quais sur coffrages, des membres du Conseil sont à revoir la provenance du règlement qui empêche de réparer les coffrages existants en-dessous du niveau d'étiage. C'est un peu compliqué car il y a trois niveaux de réglementation à considérer, soit les lois et règlements provinciaux, le schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides et les règlements de la Ville de Barkmere.

Une rencontre aura lieu le 15 septembre prochain avec les municipalités qui ont manifesté leur intérêt pour la mise en place d'une régie inter-municipale de collecte des déchets. Si elle voyait le jour, Barkmere pourrait en devenir membre en 2018, pour le début des services en 2019.



### **3.5 Période de questions (30 minutes)**

Début de la période de question : 10h12

Monsieur Marpole : Monsieur Gordon Miller a-t-il demandé un permis de démolition pour les abris à bateau.

Oui effectivement un tel permis fut demandé, par contre nous désirons préciser que l'émission éventuelle ne sera pas conséquente à une demande explicite de la ville en vue de démolir l'abri à bateau.

Madame Marpole : subséquent à la rencontre avec Madame Miller concernant les baux de location des terrains de la Ville et suivant une proposition d'une entente de deux années qu'elle a proposé et transmise au directeur général, ce dernier devait revenir les rencontrer mais cette rencontre n'a jamais eu lieu.

Le Conseil de la Ville de Barkmere souhaite recevoir et demande depuis plus d'une année que Monsieur Gordon Miller, prépare et présente une proposition accompagnée d'un plan pour le renouvellement du bail de location des terrains de la Ville où sont sis les deux abris à bateau. Dans l'éventualité où Monsieur Miller ne présenterait pas de proposition à la Ville ou qu'il ne souhaiterait pas renouveler les baux, la Ville présentera le plan qu'elle a élaboré.

Monsieur Michel Miller : existe-il une loi ou un règlement pour l'entreposage de conteneurs en bordure d'un cour d'eau.

Nous allons vérifier

Monsieur Charles-Étienne Mongeau : Avez-vous reçu ma correspondance.

Oui nous l'avons reçu et sommes à l'étudier et nous ne pourrions donner suite à cette dernière avant le mois de novembre.

Fin de la période de question : 10h45

## **4. Finances et Administration**

### **4.1 Rapport de la direction générale**

- 1) Le ministère des transports a effectué les travaux de drainage en aval et en amont du petit pont qui traverse la rivière à l'entrée du village ainsi que dans la boucle près de l'hôtel de ville et du centre communautaire.
- 2) Petit rappel pour l'acquisition de vos vignettes pour vos embarcations. Nous en avons émis 63. Vous avez jusqu'au 1 octobre prochain pour le faire.

Nous avons émis 1 permis de construction, 16 certificats d'autorisation, aucune demande de PIIA et aucune demande de lotissement. Nous n'avons pas reçu de confirmation de pompage septique. En ce qui concerne les transferts, nous n'avons pas reçu de la MRC des Laurentides de transaction.

### **4.2 RÉSOLUTION 2017-081 - Comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :



Ville de Barkmere					
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant					
Town of Barkmere					
Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant					
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication	
No.	Payee	Amount	Date		Explanation
EFP-687		\$1 877,40	2017-08-23	Paie période finissant 19 août 2017	Pay period ending August 19,2017
EFP-688		\$1 578,66	2017-08-23	Paie période finissant 19 août 2017	Pay period ending August 19,2017
EFP-689		\$806,30	2017-08-23	Paie période finissant 19 août 2017	Pay period ending August 19,2017
EFP-690		\$260,72	2017-08-23	Paie période finissant 19 août 2017	Pay period ending August 19,2017
EFP-691	Mastercard	\$24,13	2017-09-05	Dépenses diverses	Miscellaneous expenses
EFP-692		\$1 907,54	2017-09-06	Paie période finissant 2 septembre 2017	Pay period ending September 2,2017
EFP-693		\$1 578,66	2017-09-06	Paie période finissant 2 septembre 2017	Pay period ending September 2,2017
EFP-694		\$806,30	2017-09-06	Paie période finissant 2 septembre 2017	Pay period ending September 2,2017
EFP-695		\$260,72	2017-09-06	Paie période finissant 2 septembre 2017	Pay period ending September 2,2017
EFP-696		\$501,89	2017-09-06	Paie période finissant 2 septembre 2017	Pay period ending September 2,2017
EFP-697		\$239,84	2017-09-06	Paie période finissant 2 septembre 2017	Pay period ending September 2,2017
EFP-698	Hydro-Québec	\$138,40	2017-09-18	Électricité 194 ch. Barkmere	Electricity 194 Barkmere Road
EFP-699	Bell	\$91,41	2017-09-13	Ligne téléphonique hôtel de ville	Phone lines Town Hall
EFP-700	Hydro-Québec	\$339,94	2017-09-19	Électricité 199 ch. Barkmere	Electricity 199 Barkmere Road
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$40,89	2017-08-01	Location mensuelle carte débit	Monthly location debit card
		\$10 452,80		Total - Règlement 213	Total - Bylaw 213
4348	Ministre des Finances du Québec (CEAEQ)	\$533,30	2017-09-09	Tests chimie - analyse eau	Chemical tests - water testing
4349	Municipalité du Canton d'Arundel	\$1 639,00	2017-10-31	Entente premiers répondants	First responders agreement
4350	Ministre des Finances (SQ)	\$33 154,00	2017-10-31	Services de la Sûreté du Québec	Services from Sûreté du Québec
4351	Matériaux R. McLaughlin Inc	\$213,94	2017-09-09	Quincaillerie	Hardware
4352	Gilbert P. Miller & Fils Ltée.	\$732,97	2017-09-09	Travaux Ile Goulden et réparation débarcadère	Goulden Island and landing works
4353	Murray-Maltais Arpenteurs-Géomètres	\$1 437,19	2017-09-09	Description technique	Technical description
4354	Sylvain Miller	\$675,00	2017-09-09	Recherche myriophylle	Milfoil investigation
4355	Jean-Louis Courteau	\$1 609,65	2017-09-09	Recherche myriophylle	Milfoil investigation
4356	Steve Deschênes	\$190,74	2017-09-09	Compte de dépenses	Expenses account
4357	Dave Williams Roy	\$705,58	2017-09-09	Compte de dépenses	Expenses account
4358	Alissa Meurs	\$759,01	2017-09-09	Nettoyage Hôtel de ville + compte de dépenses	Town Hall cleaning + expenses account
4359	Luc Trépanier	\$2 196,94	2017-09-09	Traitement et allocation Maire	Mayor salary and allowance
4360	Jake Chadwick	\$732,31	2017-09-09	Traitement et allocation Conseiller	Councillor salary and allowance
4361	Chantal Raymond	\$732,31	2017-09-09	Traitement et allocation Conseiller	Councillor salary and allowance
4362	Marc Frédette	\$732,31	2017-09-09	Traitement et allocation Conseiller	Councillor salary and allowance
4363	Stephen Lloyd	\$732,31	2017-09-09	Traitement et allocation Conseiller	Councillor salary and allowance
4364	Bruce MacNab	\$732,31	2017-09-09	Traitement et allocation Conseiller	Councillor salary and allowance
4365	Tim Kalil	\$732,31	2017-09-09	Traitement et allocation Conseiller	Councillor salary and allowance

#### **4.3 RÉSOLUTION 2017-082 – Déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2017**

**CONSIDÉRANT** l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, RLRQ c E-2.2;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, secondé par le conseiller Stephen Lloyd, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil dépose la déclaration mise à jour de leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2016 tel qu'énoncé par le tableau ci-dessous;

#### **Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus – 2017**

Luc Trépanier	Maire	5 septembre 2017
Marc Fredette	Conseiller 1	5 septembre 2017
Stephen Lloyd	Conseiller 2	7 septembre 2017
Chantal Raymond	Conseiller 3	5 septembre 2017
Timothy S. Kalil	Conseiller 4	5 septembre 2017



Bruce MacNab	Conseiller 5	5 septembre 2017
Jake Michael Chadwick	Conseiller 6	5 septembre 2017

**ADOPTÉE**

**5. Services publics**

**5.1 RÉSOLUTION 2017-083 – Autorisation de signature pour l’entente intermunicipale de déneigement avec la municipalité du Canton d’Arundel**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Barkmere désire conclure une entente intermunicipale avec la municipalité du Canton d’Arundel relative au déneigement du chemin de la Montagne pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité du Canton d’Arundel effectuera ces travaux de déneigement à un taux kilométrique maximal de 4110\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Chantal Raymond, et résolu à l’unanimité des membres présents :

**D’AUTORISER** la signature de l’entente de 3 années pour le déneigement du chemin de la Montagne avec la municipalité du Canton d’Arundel ;

**ET**

**D’AUTORISER** le Maire et le directeur général à signer l’entente.

**ADOPTÉE**

**5.2 RÉSOLUTION 2017-084 – Contrat de déneigement 2017-2018 pour le Village et le chemin des Jésuites**

**CONSIDÉRANT** l’offre reçue de Gilbert Miller et Fils Ltée pour le contrat de déneigement et sablage du Village et du chemin des Jésuites pour la saison 2017-2018 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jake Chadwick, secondé par Chantal Raymond, et résolu à l’unanimité des membres présents :

**QUE** le contrat de déneigement soit accordé à Gilbert Miller et Fils Ltée pour la saison 2017-2018;

**QUE** le contrat inclut les termes et conditions suivants:

- A) Enlèvement de la neige et sablage pour:
  - Ch. des Jésuites;
  - Chemin de Barkmere autour du stationnement municipal;
  - Aires de service du Garage municipal et de l’Hôtel de Ville;
  
- B) Présentation par l’entrepreneur d’une preuve d’assurance de responsabilité civile.

**QUE** le montant du contrat soit de 4 600,00 \$ plus les taxes applicables, et payé en 2 versements: le 19 janvier 2018 et le 4 mai 2018;

**ET**



**QUE** le maire et le directeur général soient autorisés à signer un contrat pour le déneigement qui respecte les termes et condition de la présente résolution et de la description des travaux soumise pour obtenir les soumissions des entrepreneurs.

### **ADOPTÉE**

#### **5.3 RÉSOLUTION 2017-085 – Contrat de déneigement 2017-2018 pour le chemin Duncan**

**CONSIDÉRANT** le Règlement 212 créant une réserve financière pour les dépenses d'entretien du chemin Duncan;

**CONSIDÉRANT** l'offre reçue de Gilbert Miller et Fils Ltée pour le contrat de déneigement et sablage du chemin Duncan pour la saison 2017-2018;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, secondé par le conseiller Stephen Lloyd, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le contrat de déneigement du chemin Duncan soit accordé à Gilbert Miller et fils Ltée pour la saison 2017-2018;

**QUE** le contrat inclut les termes et conditions suivants:

- A) Enlèvement de la neige et sablage pour le chemin Duncan Est, Ouest et Nord;
- B) Présentation par l'entrepreneur d'une preuve d'assurance de responsabilité civile.

**QUE** le montant du contrat soit d'un maximum de 8 100\$ plus taxes, payable en deux (2) versements: le 19 janvier 2018 et le 4 mai 2018;

**ET**

**QUE** le maire et le directeur général soient autorisés à signer un contrat pour le déneigement qui respecte les termes et condition de la présente résolution et de la description des travaux soumise pour obtenir les soumissions des entrepreneurs.

### **ADOPTÉE**

#### **5.4 Compte-rendu dossier FILAU**

L'organisme à but non lucratif Fibres internet Laurentides (FILAU) a terminé l'installation des équipements. Vous pouvez dès aujourd'hui faire les démarches pour vous abonner.

## **6. Environnement**

### **6.1 Compte-rendu dossier myriophylle à épis**

La saison 2017 pour l'éradication du myriophylle à épis s'est terminée à la fin août et nous sommes très satisfaits des résultats obtenus comparativement à la saison 2016. Le volume de plants retirés et le nombre de secteurs d'intervention a nettement diminué par rapport à l'année précédente. En terminant nous souhaitons remercier l'excellent travail effectué par Anne Létourneau et son équipe.



## 7. M.R.C et affaires gouvernementales

### 7.1 Rapport du Maire

Le Conseil des Maires du mois d'août a été très court, pas de pré-séance. Le maire Trépanier a suggéré que la MRC et la RIDR envisagent la possibilité de faire un achat regroupé de composteurs domestiques, afin que les petites municipalités qui ne désirent pas ou ne peuvent pas organiser une collecte porte-à-porte, puissent utiliser cette alternative pour rencontrer les exigences du Ministère de l'Environnement pour cesser d'enfouir les déchets organiques d'ici 2020.

## 8. Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 11 novembre 2017, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

### 8.1 RÉSOLUTION 2017-086 - Levée de la séance

Il est 11:10

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Tim Kalil et résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance du Conseil soit levée.

Approuvé par :

Certifié par :

\_\_\_\_\_  
Luc Trépanier, Maire

\_\_\_\_\_  
Steve Deschenes, Directeur général  
et secrétaire-trésorier.

